



# Mandat 2023

## de l'assemblée ordinaire des lieux

### Méthodologie

- Visibiliser et assumer une ré-organisation globale par axes croisés et concourants.
- Avoir une dimension « plaisir/motivation » dans chaque axe et en faire une boussole pour nos choix futurs.

### Axes

- Permettre plus d'usages et une plus grande variété d'usages [# continuer les équipements et la rénovation # réorganiser la grange et l'étable]
- Favoriser des usages socio-politiques [# inviter des collectifs moins privilégiés]
- Proposer du contenu : organiser ou co-organiser des événements, des rencontres, des journées ou soirées thématiques [# culturel # social # politique # communs]
- Proposer des événements complémentaires et/ou en synergie avec le marché hebdomadaire des Graines de Clayrac
- Prendre soin des relations entre membres permanentes, entre usagères [# régulations # rituels d'entrée/sortie]
- Digérer l'histoire récente [# ex-membres permanentes # personnes et rôles sources # continuité et transmission]
- Développer et outiller l'efficacité interne [# rôle Coordination # temps de travail hebdomadaire dédié # tableau des tâches # cloud]
- Entretenir la confiance au sein du rôle Coordination [# pérenniser les temps de travail dédiés # rester vigilant.es aux dynamiques de pouvoirs et privilèges]
- Dégager des moyens supplémentaires [# subventions # salariat]
- Observer le modèle économique [# compte 2022 # bilan de la participation libre 2022]
- Assurer la suite du processus d'acquisition des lieux
- Redéfinir une identité et les enjeux liés au projet de la Talvère [# remplacer le sous-titre # écrire un projet politique]
- Faire en sorte que le lieu soit plus visible et la nature du projet plus explicite [# vers la rue, l'espace public à Clayrac]
- Structurer l'écosystème local [# ouvrir la discussion avec le « nouveau » GAEC]

# Mandat 2021

Ouvrir à toutes, développer et partager notre pratique des communs.

## VOCATION COMMUNE et CULTURE DES COMMUNS

- Inviter et accueillir des usagères et des usages nouveaux.
- Accompagner la transition du GAEC de son usage historique et prioritaire vers un usage équivalent aux autres usagères.
- Cultiver et diffuser un travail de recherche sur les pratiques du commun.

## DYNAMIQUE COLLECTIVE AUTOGESTIONNAIRE

- Accompagner les entrées/sorties des usagères : former à l'usage commun des lieux, aux pratiques de régulation et de gouvernance autogérée.
- Expérimenter, évaluer, faire évoluer les processus de régulation des tensions (veille, prévention, résolution des conflits, restauration).
- Expérimenter, évaluer, faire évoluer le cadre de gouvernance de l'association (notamment la question du pouvoir de l'assemblée ordinaire des lieux et des membres permanentes).
- Consolider les outils de communication entre usagères (panneaux d'information, agenda partagé, outils collaboratifs, lettre d'info...).

## PÉRENNITÉ DES LIEUX

- Participer à la dynamique de la Foncière Antidote et des Passagères de l'Usage.
- Assurer la suite du processus d'acquisition du foncier (échéances du paiement différé, dons).
- Expérimenter la dynamique économique liée aux adhésions et participations libres.
- Prendre soin des biens matériels et observer les besoins d'aménagements et de travaux.

## RAYONNEMENT

- Renouveler les outils de communication et l'image du projet.
- Faire connaître le projet et se relier au territoire.